



Conseil de quartier – Bruyères Chassagnolle

13 novembre 2024

Compte-rendu

Etaient présents :

- Lionel BENHAROUS, le Maire
- Sander CISINSKI, Premier Maire-adjoint chargé des transitions, de la modernisation de l'action publique et de la culture
- Martin DOUXAMI, Conseiller municipal délégué aux finances et à la démocratie participative et citoyenne
- Valérie LEBAS, Maire-adjointe chargée des solidarités et des seniors et Référente du quartier Bruyères - Chassagnolle
- Helene ZUPAN, Directrice de l'action culturelle de la ville des Lilas
- Éric HERVIEU, Chargé de mission projets culturels, communication et éducation artistique et culturel
- Julie PIFFETEAU, Chargée de mission démocratie participative, concertations, et projets transversaux à la ville des Lilas.

Partie 1. Présentation et échanges sur les politiques culturelles mises en œuvre à la ville

Une collectivité locale assume des compétences obligatoires mais peut également prendre en charge des compétences facultatives. Aux Lilas, nous avons la volonté d'investir massivement dans les politiques sportives et culturelles. La culture nous rend collectivement meilleurs et contribue à l'épanouissement de chacun.

a/ Les axes de notre politique culturelle

Les élu·es ne définissent pas la programmation mais fixent les axes et priorités. Nous avons fait le choix de pièces et spectacles à la fois de grande qualité et accessibles à toutes et tous, en adéquation avec les valeurs que nous portons.

b/ De nombreux lieux culturels aux Lilas

- Le théâtre et le cinéma du Garde-Chasse
- Le Centre culturel Jean Cocteau avec 42 disciplines pratiquées et un espace d'exposition utilisé pour 3 expositions d'art contemporain chaque année. En 2024, nous avons intégré le réseau TRAM d'art contemporain, un outil de rayonnement pour la Ville.
- Un pôle événementiel important : Mon voisin est un artiste, Culture d'Hiver, Lil'Art...
- Les services d'Est Ensemble sont complémentaires avec ceux de la Ville et nous permettent de disposer d'un conservatoire et d'une bibliothèque.

c/ Education artistique et culturelle

Nous travaillons à développer notre offre à destination des plus jeunes et, en lien avec les enseignants, à leur proposer tous types d'activités. Le plus récent : Démon en partenariat avec la Philharmonie de Paris, dont 8 élèves de Paul Langevin vont profiter.

d/ L'art dans l'espace public

Nous avons développé l'art hors les murs, en particulier depuis la crise Covid. Cela nous permet d'aller au contact des Lilasiens·es.

L'art urbain fait également partie de nos priorités. Aux Sentes, une première fresque a vu le jour sur le parking silo. Une seconde devrait bientôt être réalisée.

Plusieurs guides / brochures recensant l'offre culturelle sont à disposition dans les lieux et services publics (dont la Mairie).

Partie 2. Questions plus générales et relatives au quartier

- *Sur les coupes du budget de la culture par la Région Ile-de-France :*
Nous n'envisageons pas de couper les subventions aux associations. Les collectivités locales ne peuvent pas être en déficit. Sur cette base, le budget négocié à l'Assemblée prévoit une ponction sur les recettes des collectivités, qui déstabilisent notre budget. Ayant fait baisser l'endettement de la Ville, nous pourrions faire face, en 2025, aux coupes budgétaires imposées par l'Etat sans augmenter la fiscalité locale, ni réduire drastiquement nos investissements ou appauvrir notre service public local. Mais nous devons réaliser des économies de fonctionnement. Et si la ponction financière des collectivités locales devait perdurer, la situation deviendrait intenable...
- *La charte des promoteurs, c'est pour quand ?*
Est Ensemble nous a fait savoir qu'ils travaillaient sur une charte territoriale, qui permet d'expliquer les conditions/souhaits pour les opérations communales. Le PLUi a seule valeur réglementaire, il fixe des règles. Nous avons une charte bien avancée et nous attendons un retour d'Est Ensemble. Notre service d'urbanisme est proportionnel à la taille de notre ville (23000 habitants) : il a déjà la charge de conduire les projets, d'instruire les demandes d'urbanisme. La charte des promoteurs vient s'ajouter à ce travail déjà lourd.
- *A propos du 26 rue du Coq Français et du 23 rue des Bruyères :*
Nous en sommes à la phase de préparation de chantier. Nous en informerons les riverains dès que des évolutions seront en cours.
- *A propos du 66-68 rue de Paris :*
Le chantier a été stoppé pendant 8 mois. À ce stade, il reste entre 1 an et 1 an et demi de travaux, sachant que le trottoir pourra être libéré les derniers mois.
- *A propos de la réfection contre allée rue des Bruyères :*
Aux Lilas, la grande vétusté du réseau de canalisation d'eau allonge les travaux de voirie car il est pertinent de refaire les réseaux dès lors qu'une voie est en réfection, afin de ne plus

connaître des coupures d'eau ou les affaissements de voiries auxquels nous sommes régulièrement confrontés.

Aussi, pour éviter de congestionner la circulation, les voies sont refaites selon un calendrier pluriannuel.

- *L'un des trottoirs du métro n'est pas accessible, est-ce que cela va changer ?*

Nous allons refaire l'îlot métro (en commençant par la réfection de la canalisation d'eau) entre janvier et avril prochains. Dès le 13 janvier aura lieu la mise en sens unique de la rue de Paris. Nous ferons un test de préfiguration pendant une année, ce qui nous permettra éventuellement d'ajuster l'aménagement définitif.

- *La géothermie va-t-elle couvrir tous les quartiers de la ville ?*

Toute la ville va l'être, sauf les Bruyères (les immeubles n'étant pas raccordables, la plupart étant chauffée à l'électrique). Mais seuls les ensembles suffisamment grands (au moins 40 logements) et disposant d'un système de chauffage adapté peuvent être raccordés.

- *Un espace pour les chiens va-t-il être créé ?*

Dans le cadre d'un projet du budget participatif, deux Lilasiennes avaient porté ce projet. Nous avons créé un espace de liberté pour les chiens, proche du centre de loisirs, mais suite à des sondages, l'IGC (Inspection générale des carrières) a exigé sa fermeture, constatant l'existence d'un fontis. Les travaux permettant de le combler s'élevant à 1 million d'euros, cet investissement ne nous a pas semblé raisonnable. Nous recherchons donc une autre parcelle, mais la Ville étant très dense, nous avons du mal à en trouver une pouvant convenir.

- *Concernant la dératisation du logement d'une riveraine :*

La dératisation d'un seul logement est souvent inutile car il faut que tous les acteurs s'y mettent ensemble. Il est conseillé de contacter la ville afin que nous fassions le lien entre l'ensemble des acteurs, ceci afin d'éradiquer le problème. S'il s'agit d'un problème d'égouts, Est Ensemble peut agir.

- *Les gardiens de parcs n'agissent pas contre les incivilités !*

Les gardiens de parcs n'ont pas de compétence en matière de tranquillité publique et ne peuvent que signaler à la police municipale. Face aux incivilités croissantes, nous mobilisons au maximum la police municipale.